

**Procès verbal de la 4^{ème} Assemblée générale
samedi 14 février 2009, 09:00 h, au Buffet de la Gare de Guin**

Présidence	Christian Clément
Comité	Arno Fasel, vice-président ; Hubert Carrel, Alexis Carrel, Emmanuel Broillet, Marc-Antoine Emery, Jérôme Khun, Michel Rossier caissier, Elisabeth Simon secrétaire.
Délégués	57 délégations du Groupement des Associations des Céciliennes du Canton de Fribourg et de la Broye Vaudoise 24 délégations de l'Association Chœurs Ouverts 28 délégations de l'Association Fribourgeoise des Chorales d'Enfants et de Jeunes 9 délégations du Cäcilienverband 6 délégations du Sängerbund Délégation de l'Association Fribourgeoise des Chefs de Chœurs Délégation de présidents des Associations de Céciliennes
Invités d'honneur	Hildegard Hodel-Bruhin, syndic de Guin Claude Maumary, vice-président du comité directeur de l'USC Herbert Jungo, directeur de l'agence BCF de Guin
Presse	Elisabeth Haas, La Liberté
Excusés	Isabelle Chassot, Conseillère d'Etat Nicolas Bürgisser préfet du district de la Singine Jacques Baeriswyl, membre d'honneur Jean-Pierre Décrind, membre d'honneur Jean-Marcel Juriens, membre d'honneur Madame Augusta Kaelin, membre d'honneur Dick Perroud, membre d'honneur

Chœur mixte La Cécilienne de Remaufens	Groupe vocal Choralia
Chœur mixte Arconciel	Octuor Coup d'Cœur d'Attalens
Chœur mixte St-Maurice Ponthaux	Chœur Lè Tsêrdziniolè
Chœur d'hommes Avenir de Barberêche	Groupe vocal Anonyme 80
Chœur mixte Villarsviriviaux	Les Riondéné Broc
Chœur mixte St-Pierre Fribourg	Ensemble vocal Mon Pays
Chœur mixte la Cécilienne de Cressier	Chœur Lè Riondéné
Chœur mixte La Perce-Neige de Sommentier – Lieffrens	Les Zéphyr
Chœur de la Cathédrale St. Nicolas, Fribourg.	Les Baladins d'Epends
La Cécilienne de Châtel St-Denis	Maîtrise paroissiale La Tour-de-Trême
Chœur mixte Corbière	Croque-Lune Villaz-St-Pierre
Chœur mixte Villaz-St-Pierre	Mini-Croque-Lune Villaz-St.Pierre
Chœur mixte de Bulle	Les Aristochats
Les Guelins de Billens	Mille et une couleur Vuadens
Ensemble vocal Animato	Trilogie
Ensemble vocal La Cantilène	Maîtrise des Ecoles Le Pasquier
Chœur Grégorien Attalens	Frauenchor Murten

Procès-verbal : Elisabeth Simon, traduction allemande : Arno Fasel.

En prélude, Thierry Dagon invite à se lever, se détendre, se chauffer la voix et à chanter Nouthra Dona di Maortse pour rendre hommage à nos membres d'honneur, chanteuses et chanteurs décédés dans le courant de l'année.

1. **Salutations et adoption du procès verbal de l'assemblée du 9 février 2008**

Le président salue chaleureusement l'assemblée, et tout particulièrement Mme Hildegard Hodel-Bruhin, syndique de Guin, M. Herbert Jungo, directeur de la succursale de la BCF à Guin et M. Claude Maumary vice-président du comité directeur de l'Union Suisse des Chorales.

Nomination de 2 scrutateurs : Maurice Murith et Gérard Romanens.

L'ordre du jour est accepté. Du procès-verbal de l'AG 2008, point 2.8 concernant l'octroi d'une participation financière de l'USC et de la FFC, le président précise au Chœur mixte de Grangette que les sommes en question étaient destinées à soutenir la mise sur pied du concert de gala du 7 juin à titre de représentation du canton de Fribourg. Il n'était pas question d'attribuer une contribution aux chœurs participants : cela avait peut être été mal expliqué. Le PV est accepté à l'unanimité.

2. **Projets :**

2.1. **Formation**

Marc-Antoine Emey président de la Commission de Musique donne un aperçu des cours donnés durant l'année : à savoir la poursuite des cours de solfège 1 et pose de voix pour choristes. Thierry Dagon qui reprendra le flambeau de la Commission de Musique dès maintenant – après son élection – informe que ces formations seront poursuivies. En projet, cours de culture chorale : histoire de la musique chorale du moyen-âge à nos jours, analyse de partitions, écoutes comparées, développement de la capacité auditive, pratique, rudiments d'harmonie, technique vocale.

A la question de David-Augustin Sansonnens, Marc-Antoine Emery répond que les cours ne sont pas reconnus par le Conservatoire.

2.2. **Festival des Musiques Populaires de Moudon**

Point de rencontre incontournable des musiques populaires fondé en 2008, la FFC en est membre fondateur. La prochaine édition aura lieu en 2010. Pour toute information : www.musiquespopulaires.ch. Le festival bénéficie du partenariat de la RSR et TV.

2.3. **Collection Choralia Friburgensis**

Ses buts sont de soutenir l'édition et d'assumer le devoir de mémoire. 6 pièces dont 2 du concours Label Suisse ont été éditées : Ducret André, Le Pont qui passe ; Charrière Caroline, Flowers ; Hubert Félix, Jesus mihi omnia : Monney Gonzague, Gegrüsset seist Du, Maria ; Bovet Joseph, Le Noël de Grandvillard ; Bovet Joseph, Comme ceux de chez nous. Toujours à la recherche d'une personne responsable de ce projet.

2.4. **Internet**

Le site se présente en 2 langues, les traductions se font au fur et à mesure des saisies ; il est régulièrement consulté. L'agenda est bien utilisé. Responsables du site : pour FFC, AC, AFCC : Monique Chavaillaz ; pour les Céciliennes : Erwin Nussbaumer, pour AFCEJ : Chantal Dünnenberger.

Le comité a choisi d'utiliser le programme mis à disposition par l'USC pour saisir les adresses des chœurs, programme qui nécessite encore quelques mises au point.

Objectif 2009 : Terminer le fichier d'adresses, consolider le contenu et créer un nouvel outil.

2.5. **Communications**

Crescendo est abandonné. La décision a été prise en fonction du mauvais résultat de l'enquête qui a abouti à un désintéressement significatif.

Hervé Bourrier a accepté de s'impliquer dans ce projet.

2.6. **Autres projets**

Journée commémorative : En 2010, Thierry Dagon envisage d'organiser une journée commémorative autour des compositions de Frank Martin ou Bernard Chenux ou un autre compositeur vivant. Le thème reste à choisir.

Week-end de chant grégorien : Thierry Dagon souhaite organiser un week-end tel qu'il l'avait vécu il y a quelques années à l'abbaye de Solesmes. Ce projet serait destiné non seulement aux chefs de chœurs mais aussi aux choristes.

Droits Suisa : Chaque chœur doit remplir le formulaire. Le règlement concernant les tarifs figurent sur l'**annexe 1**.

3. **Fête de la Fédération Fribourgeoise des Chorales 2011**

La FFC se trouve en difficulté pour constituer un comité d'organisation et, en tout premier lieu pour trouver un président de ce comité. Toutes les démarches entreprises se sont révélées infructueuses. Mais le comité y travaille encore et les dates réservées sont retenues.

4. **Nouvelles des associations**

AFCEJ : Jérôme Kuhn vient de reprendre la présidence après la démission de Michel Andrey.

L'association compte 39 chœurs dont 1 alémanique représentant au total 900 chanteurs. L'AFCEJ prospecte pour recruter les chœurs alémaniques des districts du Lac et de la Singine. Cette année encore, l'AFCEJ organisera le concours du 1^{er} mai. La sélection se fera l'après-midi, de 13.30 à 15 heures et de 15.00 à 16.45 heures, suivant le lieu en 24 endroits du canton. Les chanteurs seront répartis en 2 catégories : petits et grands. La grande finale aura lieu le samedi 9 mai à 14 heures au conservatoire de Fribourg sous la présidence de M. Giancarlo Gerosa, directeur.

Sur le plan formation, dans le cadre d'un camp ou d'une journée chantante, l'association aimerait organiser un atelier sur des thèmes comme : jeux de voix, travail à la voix, comment respirer – quand respirer, comment travailler, apprendre un chant avec des petits, l'instrumentarium comme accompagnant ou orchestre seul, accompagner son chant de pas, de gestes, etc. Autre proposition : échange de chœurs entre chefs de chœurs. En discussion avec le conservatoire : cours de musique chorale pour enfants.

CVD Peter Thoos, Président de la commission de musique du „Cäcilienverband Deutschfreiburg“, nous apporte les salutations de leur association. L'évènement majeur de l'année passée était la fête cécilienne très réussite à Guin. Le 10 mai se déroulait de 9 à 18 heures le Festival des chœur au « Podium ». Les 19 chœurs ont convaincu jury et public par leur prestations de très bonne qualité chorale et musicale. Le 8 juin à eu lieu la grande fête de l'association, avec la première de la messe festive „Du bist da für uns !“ du jeune compositeur singinois Benedikt Hayoz. La fête à pris fin à la patinoire de Guin, après le banquet on chantait ensemble la nouvelle composition « Zäme aacho, ging omi » du même compositeur. Après les festivités le CVDF allait au travaille d'organiser un workshop avec le thème « Célébrer avec des nouveau chant ». Ce workshop à eu lieu le 13 février au Burgbühl, il y avait plus de 100 participants, parmi eux 25 enfants et jeunes. Le „Cäcilienverband Deutschfreiburg“ comprend sa tâche principale dans la promotion du chant liturgique et pour cette raison, on veut installer un office de musique liturgique pour la partie allemande de Fribourg.

GACFB Hubert Carrel : Le groupement des associations des Céciliennes compte maintenant 13 membres ; la dernière qui avait hésité à adhérer à la FFC a donné son acquiescement lors de la dernière assemblée générale du mois de juin. Les 13 associations comptent 130 chœurs et plus de 3000 chanteurs.

Le comité s'est chargé de maintenir les liens avec le Vicariat épiscopal (avec un représentant de l'épiscopat), de coordonner les travaux et la vie des 13 associations (comité et réunion annuelle des présidents), de gérer les fêtes des Céciliennes.

La Commission de Musique et liturgie a pour tâche de favoriser le chant liturgique, d'analyser et proposer des pièces pour chaque temps liturgique et proposer des pièces pour l'acte liturgique, de déterminer le rôle du chant dans la liturgie. Un groupe de travail « Formation » s'occupe de l'information de la formation dans toutes les associations. La formation s'adresse tant aux chanteurs qu'aux chefs de chœurs. Avec l'association des chefs de chœurs ainsi qu'avec les comités d'associations sont proposées une formation pour le chant grégorien et le chant des psaumes.

L'entretien du site Internet correspond à tenir à jour les fichiers des chœurs et des liens, à publier les textes officiels ayant trait à la liturgie et au chant liturgique ainsi que les travaux de la commission Musique et Liturgie.

Avant la pause, l'assemblée chante « Du fragsch, was i möcht singe » et, après la pause ce sont les « Junior Singers » vom Cäcilienverein Schmitzen, un chœur de jeunes, soutenu par des adultes qui nous ravissent par leurs prestations pleines de fraîcheur et de dynamisme.

Sängerbund Pour le „Sängerbund im Seeland“, c'est leur président Ernst Linder, qui apporte les salutations. Il informe l'assemblée sur leur „Regio-Sängerfest“ (Fête régionale des chanteur), qui aura lieu le 16 mai 2009 à Chiètre. Ils attendent 400 chanteuses et chanteurs. Des 12:15 h à lieu à l'église la présentation individuels des chants devant le jury et des 14:15h, tous les chœurs se présentaient avec un chant à la salle des sports. Après l'acte de fête officiel, la distribution des distinctions et le banquet, il y a des 20 h une soirée de divertissement et beaucoup de musique et du chant de la région.

ACO Emmanuel Broillet : L'activité principale est le Concours Choral de Fribourg qui aura lieu le week-end de l'Ascension du 21 au 24 mai 2009, concours qui a remplacé feu le concours choral de Charmey.

La parole est donnée à Antoinette Romanens, présidente du comité d'organisation. 39 chœurs se sont inscrits ; ils proviennent du canton de Fribourg, du Valais, de Neuchâtel, Berne, St-Gall, Vaud et Genève. Tous les genres sont représentés : chœurs d'enfants et de jeunes, céciliennes, chœurs mixtes profanes, chœurs de dames, chœurs d'hommes. Les styles vont du grégorien au jazz en passant par le chant sacré, profane et populaire d'ici et d'ailleurs. Le jeudi, vendredi et samedi, ils se présenteront pour le concours à l'Eglise du Collège St-Michel devant

5 jurys : 2 professionnels et 3 jeunes (Jury Jeunes). (Cf. www.concourschoraldefribourg.ch). Samedi matin, des chœurs animeront les podiums du centre de la ville. Le dimanche après-midi, des chœurs pré-sélectionnés par les 5 jurys interpréteront un chant devant le public pour l'attribution du Prix du public lors du concert de gala à l'Aula de l'Université, manifestation qui sera suivie de la prestation de Singtonic puis de la remise des diplômes.

Pour assumer l'organisation Emmanuel Broillet lance un appel à toute personne disponible durant le week-end de l'Ascension pour offrir bénévolement un peu de son temps. Des fiches d'inscription sont à disposition sur les tables : il faut s'en servir !

AFCC Alexis Carrel : Le cours de préparation en vue de l'entrée au conservatoire pour suivre la formation de chef de chœur amateur n'a retenu l'intérêt que de 7 candidats – dont 3 ont rapidement abandonné –. Le nombre insuffisant a contraint à opter pour un cours commun avec les fanfares donné par Hugo Stern, Pierre-Etienne Sagnol et Benedikt Hayoz. Les 4 candidats ont obtenu leur certificat. Faute de candidat, le cours 2008-2009 n'a pas été reconduit et pourtant, ce cours d'une année permet une mise à niveau pour des chanteurs trop faibles en solfège spécialement. Pour les élèves possédant suffisamment de connaissances musicales, l'accès aux cours du Conservatoire se fait sans problème ; plusieurs inscriptions pour les cours de Jean-Claude Fasel ont été enregistrées. Il faut regretter l'absence de chefs de chœurs d'enfants tant il serait important que ceux (celles)-ci puissent acquérir de très bonnes connaissances aussi bien musicales que pédagogiques et psychologiques.

L'AFCC a bénéficié d'un don de l'ancienne Société de Chant de la Ville de Fribourg. Les membres chargés de la liquidation de la société ont décidé, conformément à leurs statuts, de faire un don de Fr. 6000.- pour la formation de jeunes chefs de chœurs et, ensemble, un règlement à l'intention des bénéficiaires de ce don qui s'adresse aux jeunes membres de l'AFCC, âgés au maximum de 25 ans (détails sur site www.chant.ch) a été établi.

Une ébauche de contrat d'engagement a été rédigée avec la collaboration de Maître Marc Butty (chanteur) sur le modèle du contrat valaisan, adapté aux lois fribourgeoises (cf www.chant.ch). Quel style pour quelle musique ? c'est le cours qui sera donné par Jean-Claude Fasel le 20 juin 2009 (cf www.chant.ch).

En perspective, établir une liste de chefs de chœurs « remplaçants », disponibles pour combler une absence de l'un ou de l'autre ; compléter le comité de 2 membres ; souhaiter que tous les chefs de chœurs rejoignent l'association !

5. Union Suisse des Chorales USC

Actuellement, 51 chœurs sont membres de l'USC. L'adhésion à l'USC est laissée au libre choix des chœurs.

M. Maumary, au nom du comité directeur de l'USC relève les avantages d'être membre de l'USC : participation aux concours, mise à disposition d'un jury d'experts par la commission de musique de l'USC, organisation de work-shop, de fêtes, de séminaires pour experts et bénéficie du prix forfaitaire pour les cotisations SUISA.

Christian Clément a mené des négociations a soumis une demande dans le sens sus cité, à savoir que l'adhésion est laissée au libre choix des chœurs, ce que l'USC a accepté de faire et ratifiera par vote à sa prochaine assemblée générale de 2009. Aujourd'hui, nous sommes amené à ratifier cette demande et l'assemblée s'exprime par un oui à l'unanimité.

6. Partenariat avec la Banque Cantonale de Fribourg

Le contrat de partenariat avec la BCF a été rediscuté pour les 3 ans à venir. Le montant a été augmenté à 60'000 francs desquels 40'000 francs sont répartis aux chœurs qui en font la demande. Toutes les demandes soumises pour l'année 2009 ont été prises en considération. Le président remercie M. Herbert Jungo pour ce geste généreux et bienvenu.

7. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Michel Rossier présente les comptes et budget 2008 qui ont été vérifiées et jugés conformes par Mme Francine Baechler et M. Damien Baechler (cf annexe 2).

8. Approbation des comptes 2008

Au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

9. Fixation de la cotisation

Le président propose de maintenir le montant des cotisations, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

10. Votation du budget 2009

Michel Rossier présente le budget 2009 duquel 60,05% est destiné à diverses contributions, 21,95% à la formation, 11,09% aux frais de gestion, 6,98% aux outils informatiques. (cf annexe 3). A la question posée, Michel Rossier répond que les impôts sont payés selon un forfait. Au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

11. Nomination des vérificateurs des comptes

Sur proposition du comité, M. Heinz Gygax remplace M. Damien Baechler en fin de mandat.

12. Election du comité

Seule la réélection du président est soumise à l'assemblée ; caissier et secrétaire, membres du bureau sont désignés par le comité, les autres membres sont les présidents des associations.

Le président se représente : il est réélu unanimement et chaleureusement applaudi.

Pour remplacer Marc-Antoine Emery qui avait accepté d'assumer l'interim pour 1 année à la suite de la démission d'Yves Piller, c'est Thierry Dagon qui est élu à l'unanimité à la présidence de la Commission de Musique, ce qui l'a obligé à démissionner de la Commission de Musique de l'ACO.

13. Assemblée générale 13.02.2010

Hubert Carrel : ce sera dans la Broye, probablement à Aumont.

14. Distinctions

Présentation de quelques photos de la fête des jubilaires du 22 novembre 2008 qui fut très sympathique, chaleureuse, conviviale grâce à l'animation et à l'organisation de la Chanson des 4 Saisons. Le président rappelle que c'est aux chœurs d'annoncer leurs jubilaires, que les récompenses se font sous forme de don à un chœur d'enfant: 50 francs pour 25 ans d'activité et 100 francs pour 40 ans. Celles et ceux qui ont pratiqué 35 ans dans une chorale reçoivent la médaille de l'USC.

Proposition est faite que la FFC envoie une lettre d'accompagnement à la somme versée aux chœurs recevant, voire de les inviter à la fête !

Prochaine fête : le samedi 7 novembre 2009 à 20.30 heures à Treyvaux, sur proposition de Stéphane Rigolet, Chœur mixte de Treyvaux.

15. Divers

François Menétrey lance un appel percutant pour recruter des bénévoles pour le Concours Choral de Fribourg.

Le président annonce que l'initiative Jeunesse et Musique a récolté 154'000 signatures.

La parole est maintenant donnée à Mme Hildegard Hodel-Bruhin syndique de Guin.

Avant de lever l'assemblée, le président remercie Mme la Syndique pour son message et la participation financière qu'elle apporte de la part de sa commune à l'apéritif qui sera servi après le dernier chant : la Youtze sous la direction de Thierry Dagon.

cpté N°	Comptes	Budget 08		Comptes 08		Budget 09		Konten
		Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	
	Revenus							Erträge
6000	Cotisations		23'000.00	11'575.20	33'372.40		23'000.00	Mitgliederbeiträge
	Revenus							Erträge
6100	Partenariat BCF		50'000.00		50'000.00		60'000.00	Partnerschaft FKB
6101	Sponsoring et dons divers							Sponsoring und diverse Spenden
6102	Subvention		11'000.00		11'000.00		11'000.00	Subventionen
	Autres produits							Andere Erträge
6200	Manifestations diverses							Verschiedene Veranstaltungen
6300	Publicité							Werbung
6602	Produits divers							Verschiedene Erträge
	Charges et produits extraordinaire							Kosten und Erträge Extra.
7001	Pertes sur débiteurs			50.00				Debitorenverlust
	Charges							Kosten
	Frais gestion							Verwaltungskosten
4001	Frais secrétariat	2'000.00		1'799.20		2'000.00		Spesen des Sekretariates
4002	Frais comité	4'000.00		3'255.70		4'000.00		Spesen des Vorstandes
4003	Frais de commissions	4'000.00		2'295.80		3'000.00		Spesen der Kommissionen
4004	Dons - avis - distinctions	500.00		1'138.50		1'500.00		Geschenke, Anzeigen, Auszeichnungen
4005	Frais assemblée et divers	500.00		452.70		500.00		Auslagen GV und Verschiedenes
4006	Intérêts- frais bancaires et CCP	50.00		41.00		50.00		Zinsen, Bank- und Postkonto-Spesen
	Formation							Bildung
4501	Cours et formation FFC	12'000.00	6'000.00	11'849.90	7'984.00	12'000.00	6'000.00	Kurse und Ausbildung FCV
4502	Cours et formation Associations	10'000.00		9'997.00		10'000.00		Kurse und Ausbildung Verbände
	Contributions diverses							Verschiedene Beiträge
4601	Soutien BCF à la relève	10'000.00		11'100.00		10'000.00		Nachwuchsförderung FKB
4602	Soutien BCF manifes. Sociétés	30'400.00		27'800.00		38'200.00		FKB-Beiträge Veranstaltungen Vereine

4603	Soutien à la création et patrimoine	10'000.00		8'610.00		12'000.00	Förderung Neukompositionen, Liedgut
4604	Manifestations diverses	3'000.00		3'100.00			Verschiedene Anlässe
4605	Autres contributions						Andere Beiträge
4606	Projets intercantonnaux	8'000.00		8'600.00			Interkantonales Projekt
	Outils d'information						Informationsmittel
4701	Frais gestion site internet	5'000.00		7'062.25		5'000.00	Kosten für Betreuung der Internetseiten
4702	Journaux et publications (crescendo)	4'500.00		65.00		2'000.00	Zeitungen und Publikationen (crescendo)
	Totaux	103'950.00	90'000.00	108'792.25	102'356.40	100'250.00	Total
	Résultat de l'exercice						Jahresergebnis
4900	Bénéfice / perte		13'950.00		6'435.85	250.00	Gewinn / Verlust
		103'950.00	103'950.00	108'792.25	108'792.25	100'250.00	100'250.00

Bilan 31.12.07
Bilanz 31.12.07
Bilan 31.12.08
Bilanz 31.12.08

cpte N°	Comptes	Actifs Activen	Passifs Passiven	Actifs Activen	Passifs Passiven	Konten
	Actif					Aktiven
	<i>Liquidités</i>					<i>Flüssige Mittel</i>
1000	Caisse	218.25		399.05		Kasse
1020	CCP 17-257266-0	1367.10		786.60		Postcheckkonto
1021	Banque de l'Etat de Fribourg	26904.80		40'683.25		Freiburger Kantonalbank
	<i>Actifs transitoires</i>					<i>Transitorische Aktiven</i>
1300	Impôt anticipé à récupérer	78.45		137.60		Rückerstattung der Verrechnungssteuer
1310	Factures débiteurs impayées	12112.80		1'545.00		Unbezahlte Debitorenrechnungen
1311	Partenariat non utiliser à reporter	3200.00		4'300.00		Übertrag nicht verwendeter FKB-Beiträge
	Passif					Passiven
	<i>Créanciers</i>					<i>Kreditoren</i>
2000	Créanciers divers		0.00			Verschiedene Kreditoren
2001	Créanciers associations		0.00			Kreditoren Mitgliedverbände
2002	Provision divers évènements		0.00			Rückstellungen, verschiedene Anlässe
	<i>Passifs transitoires</i>					<i>Transitorische Passiven</i>
2300	Factures à payer		8414.95		18'820.90	Unbezahlte Rechnungen
	Totaux	43881.40	8414.95	47'851.50	18'820.90	Total
	Fonds propres					Eigene Mittel
	<i>Capital</i>					<i>Vermögen</i>
2600	Capital au 01.01		16'195.95		35'466.45	Vermögen am 01.01

Totaux 2	43'881.40	24'610.90	47'851.50	54'287.35	Total 2
<i>Pertes et profits</i>					<i>Verluste und Gewinne</i>
2901 résultat de l'exercice		19'270.50	6'435.85		Jahresergebnis
Balance	43'881.40	43'881.40	54'287.35	54'287.35	Ausgleich
Capital au 31.12		35'466.45		29'030.60	Vermögen am 31.12